



Te Manu

N° 35 – JUIN 2001

Bulletin de la Société d'Ornithologie de Polynésie
B.P. 21098 Papeete - Tahiti
Email : sop.manu@mail.pf

Editorial

Il nous a été donné de prendre connaissance du statut des nos espèces d'oiseaux au regard de la révision mondiale menée par BirdLife International pour le compte de l'UICN : Nous comptons aujourd'hui 4 espèces en danger critique d'extinction -CR- puisque le Monarque de Fatu Iva (anciennement en danger -EN- a été surclassé) et 7 espèces en danger d'extinction -EN- avec l'inclusion du Carpophage de la Société (Anciennement vulnérable -VU-) dans cette catégorie. 8 autres espèces sont vulnérables ce qui fait que 19 espèces sur les 27 oiseaux terrestres endémiques sont menacées soit 70% de notre avifaune. Trois espèces d'oiseaux marins sont aussi vulnérables.

Le Président

AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Rapport sur la biologie du Upe
- Conférences de BirdLife Pacific
- Noms d'Oiseaux...
- Télécartes de l'OPT
- Livres, Revues & Articles
- L'oiseau sur la branche



Mo'ora 'oviri
Canard à sourcils
anas poecilorhyncha

SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 17h00 **au local de la FAPE, 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce** à Papeete :

- 6 JUILLET 2001
- AOÛT 2001 : relâche
- 1^{er} SEPTEMBRE 2001

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

ANAS POECILORHYNCHA - Mo'ora - Canard à sourcils

Une cane et un jeune caneton ont été vus par Jean-Marc SALDUCCI pendant les vacances de Février-Mars dans la vallée de la Papepoo au niveau de la retenue de la Tahinu soit à plus de 10 km à l'intérieur des terres. Rappelons que Jean-Marc a été le premier à observer des canards à sourcils dans cette vallée (Cf. Te Manu N°16 - Septembre 1996) où ils n'avaient pas été notés par THIBAUT et MONNET (1993).

Si les aménagements hydrauliques réalisés dans cette vallée, sans grande considération pour l'environnement, ont causé des dégâts pour les bambouseraies qui abritaient des fauvelles et certains sites à hirondelles du Pacifique, ils offrent néanmoins des niches nouvelles aux oiseaux aquatiques.

AERODRAMUS LEUCOPHAEUS - 'Opea - Salangane de Tahiti

Une colonie de salanganes a été découverte dans la vallée Arahurahu à Paea par Pierre LEYRAL.

Elle vient s'ajouter aux quelques autres colonies de cette espèce vulnérable identifiées dans cette commune (Cf. Te Manu N°21 – Décembre 1997).

La salangane de Tahiti n'avait pas été signalée dans cette vallée par THIBAUT et MONNET (1993).



ILES SOUS LE VENT : Les observations de Pierre Chin Meun

A propos des merles des Moluques à Bora Bora : franchement en 2 ans je n'en ai pas vu un.

Les Bulbuls à Raiatea : j'en vois mais pas énormément. Exemple : j'habite depuis le 1er août, au PK 7 sur la côte ouest (Tumaraa) et je n'en ai jamais vu ni dans mon jardin ni dans les environs.

RAPPORT CIRAD SUR LA BIOLOGIE DU UPE



Nous avons récemment reçu le rapport de l'étude sur la biologie du Upe (*Ducula galeata*) datée de Décembre 2000, menée par Pascal Villard pour le compte du CIRAD.

Nous vous proposons de prendre connaissance ci-dessous du résumé de ce travail tel que paru. Le document complet peut être consulté sur simple demande auprès de la Société d'Ornithologie de Polynésie.

Des 36 espèces de *Ducula* recensées dans le monde, le Upe (*D. galeata*) est le plus menacé de disparition. Présent seulement aux Marquises, sa répartition se limite à l'île Nuku Hiva, plus quelques individus récemment transloqués sur l'île Ua Huka distante de 44 km. Le but de cette recherche était d'apporter des informations sur la biologie et l'écologie du Upe devant permettre de proposer des mesures pour assurer la conservation de l'espèce. Le Upe est un pigeon de grande taille, environ 55 cm de long et 94 cm d'envergure avec un poids moyen de 600 g. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel concernant la coloration des oiseaux. Sur Nuku Hiva, le Upe se trouve actuellement dans la vallée d'Uea et celles limitrophes, le canyon de Tapueahu, les vallées de Motuhee, Pua, Aakapa et d'Hatiheu et sur la partie interne de la caldeira bordant à l'ouest le plateau de Toovii. La population de Upe serait comprise entre 100 et 140 individus. Les fruits d'au moins 10 espèces végétales font partie de son régime alimentaire avec la consommation de feuilles et de fleurs. Durant les mois de juillet à septembre une partie de la population de Upe était impliquée dans la reproduction. Les nids sont de robustes constructions, de 40 cm de diamètre et 12 cm d'épaisseur, de préférence installés en bout de branches dans le haut des houppiers. Le surpâturage par les bovins, les chevaux et les chèvres a profondément modifié la végétation de certaines zones de l'île aboutissant à des sols dénudés. Les chèvres et les cochons ensauvagés constituent une grave menace pour le maintien des forêts naturelles. Les peuplements forestiers indispensables au Upe sont actuellement vieillissants et sans possibilité de régénération naturelle, suite principalement à l'action des chèvres. Cet aspect constitue un problème majeur pour l'avenir de cette espèce. Avec un seul oeuf par ponte, au mieux une fois par an, le chemin est encore long pour que le Upe ne soit plus considéré en danger. C'est seulement avec un prélèvement (prédation, braconnage) proche de zéro, accompagné de la sauvegarde et de l'extension des forêts naturelles où il vit, que le Upe sera alors en mesure de réellement maintenir et surtout augmenter ses effectifs.

Cette étude de 4 mois et demi confirme ou précise un certain nombre d'éléments de la biologie du Upe (morphologie - effectifs) déjà connus et apporte quelques informations complémentaires sur le comportement (description de 10 manifestations sonores), l'alimentation et la reproduction (description de 33 nids). Elle liste également les menaces qui pèsent sur cet oiseau, la principale étant la dégradation et la réduction des habitats.

La pression de chasse n'a pas été évaluée.

Cette conclusion nous confirme que la translocation est aujourd'hui la seule méthode efficace pour assurer un accroissement des effectifs en offrant à l'espèce de retrouver son ancienne aire de répartition et des surfaces supplémentaires à exploiter, car ce n'est malheureusement pas demain que nous verrons les autorités prendre en main le problème de la

dégradation des habitats par le surpâturage ou la reforestation en pinus, l'exemple de la carence des responsables en matière de gestion des réserves naturelles des Marquises (Eiao, Motane) depuis 30 ans étant là pour nous le prouver.

Le document émet ensuite des réserves sur la façon dont la translocation initiée par la S.O.P. aurait été menée. Rappelons que nous avons fait l'objet de sollicitations pressantes pour retarder cette opération de translocation programmée et financée de longue date pour des motifs divers tenant en particulier à l'insuffisance de connaissances sur la biologie du Upe que la présente étude devait fournir. Force est de constater que malheureusement les éléments qui auraient pu être utiles n'ont pas été rassemblés au cours de ce travail : ainsi comment tester "la viabilité de groupes aussi restreints" (p36) quand on ignore toujours l'âge de la reproduction, le nombre de couvées par an, le taux de survie à l'émancipation et surtout la durée de vie des individus, données nécessaires pour nourrir tout "modèle mathématique adéquats" que cette étude n'a pas obtenues.

Mais par ailleurs l'auteur, citant l'UICN, écrit que "les translocations sont des moyens puissants pour la gestion d'environnement naturel" mais qu'ils "ont le potentiel de causer d'énormes dégâts s'ils sont mal utilisés" (en gras dans le texte), laissant entendre que cela aurait pu être le cas lors de l'opération de la S.O.P. sans en apporter la moindre preuve. Bien que nous ayons pris la précaution d'associer à son opération un spécialiste des translocations (Mike Thorsen du "Department of Conservation" de Nouvelle-Zélande) et d'autres personnes qualifiées (R. Sulpice du SDR) il est possible que des maladroites mineures aient pu être commises, mais il est clair que l'opération a été menée en parfaite concordance avec les règles de l'U.I.C.N. et que les critiques scientifiques émises sont bien faibles.

La principale semblent être qu'une étude botanique préalable aurait du être faite et que le lieu où les oiseaux ont été relâchés ne satisfait pas à leurs besoins : on peut certes faire croire cela à des lecteurs parisiens, ignorant tout de la géographie et de la flore des îles Marquises mais pas à nous, ni

d'ailleurs aux Upe qui s'ils n'y avaient pas trouvé leur compte seraient certainement allés chercher par leur propres moyens (car les pigeons volent...) refuge dans la vallée de Haavei considérée par l'auteur comme idéale, celle ci se trouvant à moins de 5 km (à vol d'oiseau) du lieu de relâché. C'est ce qu'ils font d'ailleurs occasionnellement, mais ces oiseaux trouvent aussi à leur goût la zone du jardin botanique de Vaiumete richement plantée en arbres fruitiers qui abrite déjà les cinq espèces terrestres endémiques de l'île et où ils sont aussi observés au cours du suivi hebdomadaire par le Service du Développement rural. Pour mémoire J.-Y; MEYER conseillait "une réintroduction dans le domaine de Vaikivi du carpophage des Marquises" (Evaluation écologique du domaine de Vaikivi, Ua Huka, Août 1996, p.36) que l'auteur ne retient pas non plus comme site favorable...

Nous aurions fort bien admis de recevoir ces critiques par écrit, mais leur publication dans un document qui sera largement diffusé tant en Polynésie Française, qu'en métropole et à l'étranger, qui pourrait conduire à mettre en doute la capacité de la S.O.P. à mettre en œuvre des opérations de conservation méritait ce développement.

Pour conclure je citerai O.H. Franckel et M.E. Soule (Conservation and evolution, Cambridge University Press, 1981) : "*Ceux qui se préoccupent de la conservation du patrimoine vivant ne peuvent se payer le luxe d'élégances méthodologiques parfaites. Ce sont des soldats en guerre et les soldats doivent être pragmatiques. A la procrastination de certains scientifiques doivent être préférées des initiatives mêmes rudimentaires, fondées sur des axes de réflexion simples*".

Enfin il est particulièrement regrettable et inélégant que l'auteur ait "oublié" de préciser que les mensurations prises sur 6 oiseaux n'ont été possibles que parce que 5 d'entre eux ont été capturés par l'équipe de la S.O.P pour l'opération de translocation et que les personnes qui ont mis ces oiseaux à sa disposition ne soient même pas remerciées.

Dr. P. RAUST

1^{er} MEETING REGIONAL DU GROUPE PACIFIQUE DE BIRDLIFE



Le Groupe Pacifique de BirdLife constitué lors du Congrès mondial de 1999 s'est réuni pour la première fois en Nouvelle-Zélande sur le site de Miranda du 5 au 10 avril. Georges SANFORD (Président) et Philippe RAUST (Trésorier) s'y sont rendu sur l'invitation de BirdLife qui a pris en charge la totalité des frais. Nous vous proposons de prendre connaissance ci-après d'une traduction du résumé des débats.

Introduction

La Conférence Mondiale 2000 de BirdLife International à Kuala Lumpur a identifié le besoin de tenir une réunion des Partenaires du Pacifique dans la région. L'association affiliée à BirdLife en Nouvelle-Zélande, Royal Forest and Bird Protection Society, a offert d'accueillir cette réunion. La réunion de Miranda a rassemblé les membres du réseau Pacifique de BirdLife d'Australie (Birds Australia – partenaire), de Samoa (OLSSI – affilié), de Fidji (BirdLife - affilié), de Polynésie Française (SOP MANU - affilié), de Nouvelle-Zélande (Royal Forest and Bird Protection Society – affilié) et une équipe du Secrétariat de BirdLife à Cambridge. De plus, la réunion a été suivie par les délégués de plusieurs ONG nationales et internationales et par des organisations gouvernementales oeuvrant dans la région Pacifique.

La rencontre avait pour but de faire le point sur les progrès fait par le réseau de BirdLife pour atteindre les objectifs de en matières d'Espèces, de Sites, d'Habitats et les Gens, de poursuivre le travail de préservation déjà entrepris et d'identifier les priorités d'action dans le Pacifique et les mécanismes à mettre en oeuvre pour leur exécution.

Rapports

Chaque délégation nationale a présenté un rapport d'activité sur les Espèces, les Sites, les Habitats et les Gens. Le Secrétariat a aussi fait un rapport sur son travail. Ces rapports ont relaté l'avancement des actions engagées pour atteindre les objectifs de *BirdLife 2000* (stratégie 2000-2004 de BirdLife).

Espèces

- Mise à jour de l'information sur les espèces menacées

BirdLife a publié une nouvelle évaluation des Espèces Mondialement Menacées dans *Threatened Birds of the World* (TBW) en octobre 2000. Cette information doit être maintenue à jour et toutes les espèces doivent faire l'objet d'une réévaluation à la lumière des critères révisés des Listes Rouges de l'IUCN avant la Conférence Mondiale de BirdLife en 2004. Les délégués ont identifié les mécanismes régionaux et nationaux pour la mise à jour des données, et le réexamen des espèces menacées dans la région. Ils ont identifié les moyens d'utiliser TBW pour le plaidoyer et l'éducation dans le Pacifique.

- Agir pour les espèces menacées

Les délégués ont conduit une analyse pour recenser les actions en cours et proposées (par le PROE, les gouvernements et d'autres organisations) et aussi celles requises pour les espèces en danger critique et en danger d'extinction dans le Pacifique. [NDLR : nous avons constaté que la Polynésie est le pays insulaire

où le plus d'actions sont à mener]

Sites

- (ZICO) Zones importantes pour la conservation des Oiseaux

Un projet ZICO est en cours de développement pour la région Pacifique. Le concept de ZICO, son utilisation et sa valeur ont fait l'objet d'une présentation et le rationale pour un projet ZICO expliqué. Les délégués ont identifié les pays où un programme ZICO pourrait être développé et les besoins de coordination régionale. Ils ont discuté des résultats attendus de ce projet et du soutien nécessaire. [NDLR : MANU a souhaité être en charge de l'exécution de ce projet en Polynésie Française]

Habitats

- Espèces envahissantes

Les participants ont exploré les problèmes liés aux espèces envahissantes dans le cadre d'un atelier pour identifier l'ensemble des actions à mener sur les espèces envahissantes. Les délégués ont étudié trois thèmes couvrant les connaissances techniques, la mise en place d'actions et la coopération, et ils ont émis une série de suggestions d'actions et d'activités à entreprendre.

- Problèmes Globaux

Les problèmes liés à la pêche à la longue ligne ont été exposés, particulièrement ceux des captures collatérales d'oiseaux de mer. Les délégués ont convenu du besoin d'activités au niveau mondial, régional et national au travers du Partenariat de BirdLife pour y répondre.

Gens

- Chasse au pigeon

Un projet sur la chasse durable des pigeons indigènes est en cours d'élaboration. Un atelier fut tenu pour connaître les avis des participants. Les délégués ont identifié les pays où le projet pourrait être développé et le besoin de soutien de la part du Secrétariat. Ils ont recherché l'utilité du projet pour l'éducation, la gestion des ressources et le besoin de recherche. [NDLR : MANU n'a pas souhaité participer à ce projet sous sa forme actuelle]

- Développement du réseau

Les participant ont discuté des régions auxquelles le réseau pouvait être étendu et du potentiel de coopération avec les autres forum existant dans le Pacifique.

Réunion administrative

MANU (Polynésie Française) a exprimé le souhait de devenir un Partenaire Désigné et Forest and Bird (Nouvelle-Zélande) a indiqué qu'une décision serait prise sur ce même point à la réunion de leur Conseil

d'Administration en juin. La Société Calédonienne d'Ornithologie (Nouvelle-Calédonie) et Taporo-poroanga Ipukarea Society (Îles Cook) souhaitent devenir des Membres Affiliés. Le Conseil de BirdLife examinera ces demandes en temps utile. Le Partenariat Régional souhaite inclure Hawaii dans réunions futures. Le Partenariat Régional souhaite voir ouvrir dans la région un bureau du Secrétariat de BirdLife et a discuté trois options (Fidji, Samoa, Nouvelle-Zélande) pour aider le Secrétariat à prendre sa décision. La création d'un Comité ZICO

pour la Région Pacifique a été décidé. Le Partenariat Régional a aussi souhaité relever les progrès fait par le PROE en matière de sauvegarde des oiseaux dans la région et a encouragé le PROE et les bailleurs de fonds à continuer à développer le Programme de Protection de l'Avifaune.

Le Partenariat Régional souhaite se rencontrer à nouveau en 2002 si les ressources financières le permettent, mais les membres devront aussi se réunir en 2003 si possible pour préparer le Congrès Mondial de BirdLife en 2004.

Retour à Tiritiri Matangi



Dans le numéro 25 de "Te Manu", Jean-Yves MEYER nous avait entraîné à la découverte de l'île de Tiritiri Matangi dans la baie d'Auckland en Nouvelle-Zélande. Pour rien au monde nous n'aurions voulu rater l'extraordinaire opportunité qui nous a été offerte de la visiter. Que rajouter à la description idyllique de JYM, sinon que la forêt qui couvre dorénavant toute l'île a poussé offrant aux oiseaux rares qui y ont été réintroduits un havre de paix où ils se multiplient loin des dangers qui les menacent sur la grande île. Et si Motane pouvait devenir le Tiritiri Matangi des oiseaux des Marquises...

G. SANFORD et P RAUST tiennent à remercier BirdLife International et son équipe sur place (Gary, Alison, Guy, Nick) qui leur a permis de participer à cette réunion particulièrement productive. Nos félicitations vont aussi à la Royal Forest & Bird Protection Society de Nouvelle-Zélande et plus particulièrement à Lyn et John ainsi qu'à l'équipe du Miranda wetlands centre pour le support logistique sans failles.

NOMS D'OISEAUX...

Il existe de nombreuses sources documentaires dans lesquelles sont cités les noms tahitiens des nos oiseaux. Le Dictionnaire Tahitien-Français de l'Académie Tahitienne de 1999 est cependant le document officiel auquel il convient de se référer. Il nous a paru intéressant d'en extraire les noms d'oiseaux qui y figurent et de vous en offrir la retranscription sans modification, malgré quelques imperfections et erreurs que les puristes découvriront dans l'encart joint à ce journal (la plus grave nous paraissant être l'inversion entre 'AO – *Sula sula* - et A'O – *Butorides striatus*).

Les noms d'un assez grand nombre d'oiseaux ont une racine protopolynésienne commune : ce sont souvent ceux qui sont largement répandus dans les îles du Pacifique sud, qu'il s'agisse d'oiseaux de mer, de migrants ou d'espèces terrestres : ainsi LUPE (protopolynésien) donne RUPE (*Ducula aururæ*) en tahitien et 'UPE (*Ducula galeata*) en marquisien. De même KAKA - perruche - donne en tahitien 'A'A (Cf. Te Manu N°25 Décembre 1998 – Nouvelle Scientifique N°9) ou WEKA donne VEA (retranscrit par les européens comme "râle TEVEA") et TAWAKE donne TAVA'E en tahitien, TAVAKE en pa'umotu et TOAKE en marquisien.

Par contre certains oiseaux de la même famille ont des noms très différents suivant les archipels comme les martins-chasseurs : RURO (Tahiti), 'OTATARE

(Moorea, ISLV), KOTE'UTE'U (Niau), PAHI (Hiva Oa, Tahuata).

- Les noms des oiseaux polynésiens sont largement inspirés par leur cri : il suffit d'avoir entendu un TITI (*Prosobonia cancellata*), un URIRI (*Heteroscelus incanus*), un TEU'E (*Numenius tahitiensis*), ou un U'UPA (*Ptilinopus purpuratus*) pour comprendre pourquoi ils s'appellent ainsi.
- Plus rarement le nom correspond à la couleur : 'URA = lori (rouge) de Rimatara (*Vini kuhlii*), ou à un attribut coloré : MA'UROA HOPE'URA = phaéton à la queue rouge et MA'UROA HOPETEA = phaéton à la queue blanche (voir aussi MOA 'OTI, MOA RAVA, MOA TĪPAPE).
- Le nom situe parfois l'habitat : 'À'À VAO = la perruche (au cri 'a'a) des vallées profondes,

MANU'OFÉ = l'oiseau des bambous (*Acrocephalus caffer*).

- Mais il peut aussi décrire le régime alimentaire : 'U'AIRO = le pigeon (au cri 'u'u) qui mange les mouches (ra'o) - *Gallicolumba erythroptera* - , MANU'AMUMOA = l'oiseau qui mange les poules (poussins) - *Circus approximans*.
- Il peut également correspondre à un comportement particulier de l'oiseau : le MEHO (*Porzana tabuensis*) se cache dans les broussailles, le VINI (*Vini peruviana*) est "volubile".
- Le nom peut aussi varier suivant le sexe (tout comme en français) : MOA ONI = Poulet mâle (coq) - MOA UFA = Poulet femelle (poule).

Mais qui peut dire d'où viennent les noms de MOA, de MO'ORA, de NOHA ou de RURO?

Enfin, il y a des noms (orphelins) qui nous sont parvenus sans que l'oiseau n'ait été identifié (PAREVA, PERUE, PUTOA, TARAHUARA'A...)

Parfois les oiseaux changent de nom. C'est souvent le cas quand une espèce disparaît : elle laisse son nom à un autre oiseau qui subsiste : ainsi les martins-chasseurs ont-ils pris le nom des fauvelles - OTATARE - dans les îles où celles se sont éteintes (Moorea et Îles sous le vent).

Quant aux oiseaux nouveaux (importés) soit on leur invente un nom (MOA RA'ORO = Dindon, dinde),

soit ils empruntent celui d'un autre disparu : tous les petits granivores introduits s'appellent ici VINI, nom de la perruche nonnette éteinte dans l'archipel de la Société. D'autres n'ont pas de nom local et sont désignés sous leur appellation française (Pigeon biset, bulbul).

Enfin on trouve dans le dictionnaire des noms tahitiens pour des oiseaux qui n'existent pas en Polynésie, mais qui figurent dans la Bible et que les missionnaires ont traduit phonétiquement à partir du grec ou de l'araméen (IONE, NETA, TEHEFA, TEHEMETA, TERA...).

Vous ne trouverez pas dans le dictionnaire de l'Académie le nom de certains oiseaux pourtant bien connus comme le KAVEKA (*Sterna fuliginosa*) ou le KIKIRIRI (*Anous minutus*), ce sont des noms paumotu sans équivalent tahitien (où le K n'existe pas). Il faut signaler que des noms utilisés couramment comme TUTURURU (tourterelle) ne sont pas encore reconnus officiellement par l'Académie Tahitienne.

Il existe bien d'autres noms d'oiseaux qui sont cités dans "Tahiti aux temps anciens" de Teuira Henry et qui méritent à eux seuls un article dans "Te Manu". Nos parlerons aussi des noms des oiseaux des Marquises du dictionnaire de Mgr Le Cleach dans un prochain numéro.

TELECARTES DE L'OPT

L'Office des Postes et Télécommunication a émis le 26 février 2001 trois télécartes reprenant les célèbres dessins de B. PETIT. Elles sont illustrées par le A'O, le VINI et le O'MAMA'O.

Pour tout renseignement visitez le site Internet du centre philatélique de l'O.P.T. :

<http://www.tahiti-postoffice.com>

LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **Le Cagou N° 19 Février 2001.** Saluons la renaissance de ce bulletin de la Société Calédonienne d'Ornithologie.
- **Wingspan Vol. 11 N°. 1 March 2001.** Le journal trimestriel de Birds Australia avec une page (p.21) sur la Société d'Ornithologie de Polynésie et ses activités.
- **WORLD BIRDWATCH** Volume 23 Number 1 March 2001.
- **The state of UK's birds 2000 : RSPB – WWT – British Trust for Ornithology** : L'état des oiseaux du Royaume Uni en 2000
- **FEUILLE DE CHOU (...MARIN) GISOM INFOS – MARS 2001** : compte rendu du programme de récupération des pétrels à La Réunion.
- **Conserver et Gérer un patrimoine biologique : le cas des pigeons forestiers à faible répartition dans le Pacifique.** Marie-Noël de VISSHER. Bois et Forêt des tropiques. 2001 N° 268 (2).
- **Biologie et sauvegarde d'une espèce en danger : le Upe - Carpophage des Marquises - *Ducula galeata*** par Pascal Villard. Rapport CIRAD-EMVT N°:61-00 Décembre 2000.

**DICTIONNAIRE TAHITIEN - FRANÇAIS / FA'ATORO PARAU TAHITI - FARANI
ACADEMIE TAHITIENNE / FARE VANA'A**

MANU (1), n.c. (PPN : MANU). 1°) Animal en général. *ÿla fānau mai te fenua nei i te mau mea ora ma to rātou ra huru, te mau puajā, te mau mea e neÿe haere, te mau manu ÿāvae maha o te fenua ra* = Que la terre donne naissance aux mammifères, aux reptiles et à tous les quadrupèdes de la terre (Gen. 1/24). Cf. ÿANIMARA, PUAÿA. 2°) Oiseau, insecte. *E tau noa mai te mau manu o te reva i roto i te mau ÿāmaÿa* = Les oiseaux du ciel viennent se poser sur les branches (Mat. 13/32). **MANUÿAMUMOA OUÿAI MOA** = Buse, *Circus aeruginosus* approximans ; **MANUMERI** = Abeille. Cf. **MANUMANU** ; **MANUÿOFE** = Fauvette à long bec, *Acrocephalus Caffer* (Sparrman) Cf. **ÿÖTĀTARE**, **ÿÖTIOTIO**, **RURO**, **RURU** (3) ; **MANU PARAU TAATA** = Perroquet ; **MANU PATIA** = Guêpe, abeille, frelon ; **MANU PUAÿATORO** = Merles des Moluques ; **MANU TAEHAE** = Rapace, oiseau de proie.

ÿĀÿĀ (1), n.c. (PPN : KAKA). Variété de perruche. *Cyanoramphus zelandicus* et *Cyanoramphus uliatenus*. A Tahiti, le ÿĀÿĀ TAEVAO est considéré comme disparu depuis 1844. Cet oiseau était recherché par les anciens pour ses plumes rouges. Cf. ÿĀÿĀ VAO. Une vieille chanson des TEVA disait : *ÿÖrie e pati i tahatai, e mahuta mai te ÿāÿā ÿura i Taravao* = Les petits mulets sautent près du rivage, le "ÿāÿā" rouge de Taravao accourt... Il existait une autre variété appelée ÿĀÿĀ MAHU de couleur bleu-vert et sans plumes rouges qui a survécu plus longtemps dans quelques vallées de Raiatea.

ÿĀÿĀ (2), n.c. Cri de certains animaux : canards, oies... ; v.i. Pousser ce cri. *ÿUa ÿāÿā te moÿorā i roto i te hōpuna varivari* = Les canards cancanent dans la mare. *Te ÿāÿā ra te moÿora ÿura i ÿĀÿānoha* = Les canards à plumes rouges cancanent dans la vallée de ÿĀÿānoha.

ÿĀÿĀ VAO, n.c. Perruche qui vivait dans les vallées profondes.

Au figuré : Un terrien qui n'a pas l'habitude de la mer. Synonyme(s) : ÿĀÿĀ (1)

AÿO (1), n.c. Oiseau de mer : fou brun (*Sula leucogaster*).

ÿAO (2), n.c. (Onomatopée probable. Cf. Paÿumotu KAO). Héron des mangroves ou héron vert (*Butorides striatus patruelis*). Petit héron qui vit principalement à l'embouchure des rivières lentes.

ÿĀREVAREVA (2), n.c. Oiseau migrateur du genre coucou, le corps est brun, moucheté de blanc (*Eudunamis tahitensis*). Cf. PAREVA (1), TEHEFA. Synonyme(s) : ÿÖÿÖVEA - ÿÖÿÖEA.

HUA PAREVA, n.c. 1°) (Davies) – Œuf de l'oiseau appelé "PAREVA", souvent trouvé au milieu des débris flottants sur la mer. Cf. HUA (4).

HÖ (3) v.i. Parler (comme le faisaient les dieux). Proclamer. Cri de l'oiseau appelé "MEHO" qui était supposé être la voix des dieux.

IO (3) n.c. (Davies) - Autre nom du ÿÖIO, oiseau de mer appelé en français Noddy brun.

ÿÖNE, n.c. 1°) Autruche (Deu. 14/14), Cf. RĒNĀNIMA. 2°) (Davies) - Hibou. 3°) (Davies) - Colombe.

ÿĪTAÿE, n.c. Sterne blanche. Synonyme(s) : ÿĪRĀRĀÿE - PĪRĀÿE TEA (PĪRĀÿE) - ÿĪTĀTAÿE.

ÿĪTĀTAÿE, n.c. Oiseau de mer, d'un blanc immaculé, qui aime à se poser et à nicher sur les arbres à pain, avocatiers, pitecolobium, etc... Sterne blanche, *Gigis alba*. Synonyme(s) : ÿĪRĀRĀÿE - PĪRĀÿE TEA (PĪRĀÿE) - ÿĪTAÿE.

ÿĪRĀRĀÿE, n.c. Sterne blanche. Synonyme(s) : ÿĪTĀTAÿE - PĪRĀÿE TEA (PĪRĀÿE) - ÿĪTAÿE.

MAÿUROA, n.c. (Paÿumotu : MAKUROA). Paille en queue. Deux oiseaux portent ce nom : le MAÿUROE HOPEÿURA ou TAVAE et le MAÿUROA HOPETEA ou PĒTEA.

MANURERE, n.c. Oiseau, parfois avion. *E manurere, manu nō Tahiti ë* = Oiseau, oiseau

de Tahiti (Chanson).

MEHO (1) n.c. Oiseau, petit râle d'Océanie, Porzana tabuensis (Gmelin). Il reste généralement caché dans les broussailles.

MEHO (2), v.i. Se cacher, chercher un refuge dans les broussailles, comme les fugitifs en un temps de guerre. *E rave rahi tei pohe i reira, ʻye meho atura tei toe i niʻa i te mouʻa* = beaucoup périrent en cet endroit là et les survivants se cachèrent dans la montagne (Gen 14/10).
Synonyme(s) : TĀPUNI - PŪPUNI - TĀPONI

MOA (1), n.c. (PPN : MOA). Poule, coq, poulet. *MOA ONI* = Coq Cf. *MOA VARI* ; *MOA UFA* = Poule ; *MOA MAIAʻA* = Mère poule ; *MOA FAʻAAHI* = Poule couveuse ; *MOA FAʻATITO* = Coq de combat , *MOʻA FANAUʻA* = Poussin ; *MOA NIRA* = Coq qui fuit devant son adversaire ; *MOA ʻŌPAʻI* = Grand poussin qui ne suit plus sa mère mais qui reste groupé avec le reste de la couvée ; *MOA ʻŌPAPA* = Volaille sans queue ; *MOA ʻŌVIRI* = Poulet sauvage Cf. *MOA ʻŌFIRI* ; *MOA TAETAEVO* = Poulet sauvage ; *MOA PĀTEATOTO* = Intrépide guerrier ; *MOA TARATUA* = Coq à long éperon, Guerrier hardi ; *MOA TĀʻAVE* = Poulet attaché ; *MOA TAUTINI* = Coq toujours vainqueur ; *MOA HURURAU* = Personne légère, originale ; *MOA PURUHI* = Lâche.

MOA ʻŌFIRI, n.c. (Davies) 2°) Poule sauvage. Synonyme(s) : MOA ʻŌVIRI

MOA ʻJOTI , n.c. Poulet de couleur gris moucheté.

MOA RAʻORO, n.c. Dindon, dinde.

MOA RAUPIA, n.c. (Davies) – Poulet de couleur spéciale.

MOA RAVA, n.c. Coq de couleur sombre.

MOA TĪPAPE, n.c. Coq de couleur jaune orangée.

MOA VARI, n.c. Coq. Synonyme(s) : MOA ONI

MOʻORĀ, n.c. (Paʻumotu : MOKORĀ). 1°) Canard à sourcil, *Anas superciliosa*, appelé maintenant *MOʻORĀ ʻŌVIRI*. 2°) Canard en général. *MOʻORĀ PEREHŪ* = Canard de Barbarie ; *MOʻORĀ MANIANIA* = Canard

coureur. *MOʻORĀ ʻĀO* = Oie ; *ʻĀVAE MOʻORĀ* = Palme pour la pêche sous-marine.
Synonyme(s) : MOʻORĒ

***MOʻORĒ**, n.c. (Davies) - Canard.
Synonyme(s) : MOʻORĀ

NETA, n.c. Faucon, épervier. Cf. Lev. 11/16 (NESA).

NOHA (1), n.c. (Paʻumotu : NOHA). Oiseau, Pétrel de Tahiti, *Pterodroma rostrata rostrata* (Peale).

ʻJOĀ, n.c. Sterne, Noddi brun, *Anous stolidus*,
Synonyme(s) ʻŌIO

ʻŌIO, n.c. (Paʻumotu : GOIO). Oiseau de mer, Noddi brun, *Anous stolidus*. Ce sterne au plumage sombre est très abondant aux Tuāmotu où il niche de septembre à Mars. A Tahiti, seuls quelques points traditionnels voient chaque année revenir les noddis au moment des nids qui sont, comme aux Tuāmotu, établis sur les cocotiers. Le cri grave, un peu sinistre la nuit, est très caractéristique. Cf. IO (3). Synonyme(s) : ʻJOĀ.

ʻŌʻŌEA, n.c. Oiseau migrateur du genre coucou, *Eudunamys tahitiensis*. Synonyme(s) : ʻĀREVAREVA (2) - ʻŌʻŌVEA - PAREVA (1).

ʻŌʻŌVEA, n.c. Oiseau migrateur du genre coucou. Synonyme(s) : ʻĀREVAREVA (2) - ʻŌʻŌEA.

ʻŌPEʻA (2), n.c. Ce nom désigne deux petits oiseaux d'apparence assez voisine : 1°) Hirondelle de Tahiti, *Hirundo tahitica* (Gmelin). Nettement plus petit que l'hirondelle d'Europe, cet oiseau bleu sombre avec la gorge et le front d'un brun doré se rencontre surtout dans les vallées humides de Tahiti ; 2°) Salangane de la Société, *Collocalia leucophaea* (Peale). Légèrement plus petit que le précédent, cet oiseau niche dans des grottes. Il est devenu très rare.

ʻŌMĀMAʻO (1), n.c. Oiseau, Monarque de Tahiti, *Pomarea nigra*. Ce passereau de couleur noire, habite les forêts de Tahiti à partir de 800 mètres. Il est devenu rare.

ʻŌTAHA, n.c. Frégate (oiseau). *ʻŌTAHA ʻATI* = Frégate au plumage parfaitement noir.

ŷŌTAHA HARORAŷI = Frégate qui vole très haut. **ŷŌTAHA ŷUMAŷUMA** = Frégate avec un fanon rouge.

ŷŌTĀTARE, n.c. Oiseau. Fauvette à long bec, *Acrocephalus Caffer* (Sparrman). Cet oiseau au chant mélodieux vit dans les grandes vallées de Tahiti, spécialement là où se trouvent d'importants massifs de bambou. Cf. MANU ŷŌFE (MANU 1), ŷŌTIOTIO, RURO (1), RURU (3).

ŷŌTIOTIO, n.c. (Paŷumotu : KŌTIOTIO). Oiseau, rossignol des Tuāmotu, *Acrocephalus atypha*. Cette variété de fauvette à long bec est propre aux atoll des Tuāmotu. Cf. MANU ŷŌFE (MANU 1), ŷŌTĀTARE, RURO (1), RURU (3).

ŷŌTUŷU, n.c. (Paŷumotu : KŌTUKU). Oiseau, aigrette des récifs, *Egretta sacra*. Il en existe deux phases, l'une gris foncé et l'autre blanche (celle ci rare à Tahiti est commune aux Tuāmotu). Des individus blancs tachetés de marron sont des jeunes de la phase blanche.

PAREVA (1) n.c. Oiseau de mer aujourd'hui disparu des îles de la Société. Aux Tuāmotu, ce nom est donné au ŷĀREVAREVA. Cf. HUA PAREVA et ŷŌŷŌEA.

PERUE, n.c. (Davies) Oiseau (non identifié).

PĒTEA, n.c. 1°) Phaeton à queue blanche, phaeton lepturus (Daudin). Cet oiseau, assez commun à Tahiti, fait son nid dans les anfractuosités des rochers escarpés, dans les hautes vallées. Cf. TAVAŷE. 2°) (Péjoratif) - Homosexuel (homme), travesti Synonyme(s) : HOPETEA – MAŷUROA.

PĪRAŷE, n.c. Deux oiseaux portaient ce nom. Le "PĪRAŷE TEA" appelé plus souvent "ŷĪTATAŷE" et le "PĪRAŷE URI". Cf. ŷĪRĀRAŷE - ŷĪTAŷE.

PUTOA (1), n.c. (Davies) 1°) Oiseau non identifié. 2°) Coquillage non identifié.

PUTU (1), n.c. Oiseau, fou à pied rouge, *Sula sula*. Synonyme(s) : RURU (2) – UAŷAO.

RAE (2), n.c. Oiseau de proie. Parfois identifié comme le milan. Cf. Lev. 11/14.

RAŷORO, n.c. Dinde, dindon

REHEMA, n.c. Charognard (oiseau) (Deu. 14/27).

***REIAMAŷUROA**, n.c. (Davies) - Oiseau (peut-être le phaeton).

RENĀNIMA, n.c. Autruche (Iob. 39/13). Synonyme(s) : IŌNE

RUPE, n.c. (PPN : LUPE). Oiseau, *Ducula aurora*. Ce carpophage se présente sous l'aspect d'un gros pigeon de couleur sombre. Cet oiseau qui se nourrissait de plantains et d'autres fruits, a pratiquement disparu de Tahiti, il en existe toujours une abondante colonie à Makatea. Une espèce voisine, *Ducula bonapartis* survit aux Marquises.

RURO (1), n.c. Oiseau, alcyon vénéré, *Haleyon venerata* (Gmelin). Ce petit oiseau vert a été parfois appelé martin-pêcheur par ressemblance extérieure avec l'oiseau de ce nom. Mais il ne pêche pas, se nourrissant d'insectes qu'il trouve notamment dans les bois vermoulus. Comme le pic-vert, il fait son nid dans les troncs d'arbre. Habite principalement les forêts des vallées profondes. Il était autrefois consacré aux dieux. Cf. MANU ŷŌFE (MANU 1), ŷŌTĀTARE, ŷŌTIOTIO.

RURU (2), n.c. Oiseau appelé RURU MOETUA. Synonyme(s) : PUTU (1)

***RURU** (3), n.c. (Davies) - Oiseau, fauvette à long bec. Cf. MANU ŷŌFE (MANU 1), ŷŌTĀTARE, ŷŌTIOTIO.

TEHEFA, n.c. Coucou (sehapha) (Lev. 11/16). Cf. ŷĀREVAREVA (2).

TEHEMETA, n.c. Faucon de nuit (Tehemesa) (Lev. 11/16).

TĀRAHUARAŷA, n.c. (Davies) - Oiseau de mer (non identifié). Au figuré personne bavarde et bruyante.

TARĀPAPA, n.c. Sterne huppée, *Sterna bergii*. Cet oiseau de mer blanc à calotte noire est fréquent le long du rivage.

TARĀRĀ, n.c. (Davies) – Oiseau de mer.

TAVA'E, n.c. (PPN TAWAKE). Oiseau des tropiques ou paille en queue, Phaeton rubricauda. Cf. MAŷUROA HOPEŷURA (MAŷUROA).

TERÄ (2), n.c. (Hébreu : QUARA). Perdrix. *Mai te kerä ijimihia i niya i te mouja* = comme une perdrix que l'on a cherchée dans la montagne (1 Sam. 26/20).

TĒUjE, n.c. Courlis d'Alaska, Numenius tahitiensis. Ce migrateur, fréquent aux Tuāmotu, est plus connu sous son nom "pajumotu" de KIVI.

TĪTĪ (3), n.c. Oiseau aujourd'hui disparu (T.H. p. 397). Cf. TĪTĪHOPEjORE.

***TĪTĪHOPEjORE**, n.c. (Davies) - Oiseau. Cf. TĪTĪ (3).

TÖREA, n.c. Oiseau, pluvier doré ou pluvier fauve. *Pluvialis dominica fulva* (Gmelin). Cet oiseau migrateur niche dans les régions arctiques et hiverne en Polynésie où il arrive en novembre pour repartir en mars - avril.

TÖREA MATA HERE, n.c. (Davies) - Pluvier doré qui ne se laisse pas prendre au piège. Personne avisée qui ne se laisse pas tromper.

TOROÄ, n.c. Oiseau de mer.

UAjAO, n.c. (Pajumotu : UAKAO). Oiseau de mer, fou à pieds rouge, *Sula sula*. Synonyme(s) : PUTU (1)

***jUPAjUPA** (2), n.c. (Davies) Oiseau de montagne (non identifié), peut-être s'agit il de jŪjUPA.

jŪPOA, n.c. (Pajumotu : KUPOA). Oiseau de mer. Son cri, semblable au cri d'un enfant, était considéré comme un mauvais présage.

jURAVINI, n.c. Plume de VINI jŪRA.

jURIRI (1), n.c. (Pajumotu : KURIRI). Oiseau

des rivages et des rivières, chevalier errant, *Heteroscelus incanus* (Gmelin).

jŪjŪAIRAjO, n.c. (EPN : KUKU). 1°) Oiseau aujourd'hui disparu, *gallicollomba erythroptera* (Gmelin). 2°) Pigeon. *E hōpoi atu i te tütia... e piti jŪjupa, e jaore ra, e piti jŪjŪairajo* = et pour apporter un sacrifice... deux tourterelles ou deux pigeons (Luk. 2/24).

jŪjŪUPA, n.c. 1°) Pigeon vert, *Ptilinopus purpuratus* (Gmelin). Ce carpophage au plumage vert foncé sur la partie supérieure du corps, vert très clair presque blanc sur la partie inférieure, avec le bec et les pattes roses émet un chant plaintif et doux très caractéristique. 2°) (Dans la Bible) - tourterelle *...e piti jŪjupa, e jaore ra, e piti jŪjŪairajo fanauja* = ...deux tourterelles ou deux pigeonneaux (Luk. 2/24).

***VINI** (1), adj. (Davies) - Volubile, toujours prêt à répondre.

VINI (2), n.c. Nonnette, petite perruche bleue, *Vini peruviana*. L'espèce est aujourd'hui éteinte à Tahiti, elle se maintient encore dans quelques atolls des Tuāmotu. 2°) Nom donné à quatre espèces de petits oiseaux importés : *Astrild astrild* ; *Astrild australien* : *Emblema temporalis* ; *Munie à poitrine brune* *Lonchura castaneothorax* ; *Zosterops à poitrine grise* *Zosterops lateralis*. 3°) D'autres espèces de perruches, toutes disparues aujourd'hui, sont énumérées par Davies. - Il s'agit de : **VINI PĀTURA**, **VINI PAURI**, **VINI TEA**, **VINI TETE**, **VINI PAPAjĀ**. *Afea mai joe tajū vini jŪra ?* = Quand viendras-tu ô ma perruche rouge ? (BSEO n° 248 p. 121). 4°) Téléphone portable.

VINI TUNUPAjĀ, n.c. Vini rôti, expression indiquant une nourriture rare et raffinée.

VEjĀ (1), n.c. (PPN : WEKA =Oiseau)

Les mots issus du Dictionnaire de la London Missionary Society sont notés : (Davies)

Les mots dont la prononciation, bien qu'inconnue, peut être inférée sont signalés par un astérisque.

Les mots dont la prononciation est inconnue sont soulignés.

NOM COMMUN	n.c.
VERBE INTRANSITIF	v.i.
ADJECTIF	adj.
Racine du protopolynésien oriental	EPN
Racine du protopolynésien	PN

Les oiseaux de Polynésie

Birds of Polynesia

N° 109 A'O, Héron vert, *Butorides striatus patruelis*
A'O, a green heron, *Butorides Striatus Patruelis*

Illustration : B. PETIT
Emission/first day : 26 février 2001/February 26th 2001
Maquette recto/verso/layout on both sides : COM-OPT 2001
Nombre d'unités/credit units : 30 unités
Tirage unique /printing : 30 000 exemplaires/copies
Valeur/unit price : 1 000 Fcfp TTC (55,00 FF TTC)
Fabrication/made by : Gemplus



N° 110 Vini, Lori nonette, *Vini peruviana*
Vini, Lori nonette, *Vini peruviana*

Illustration : B. PETIT
Emission/first day : 26 février 2001/February 26th 2001
Maquette recto/verso/layout on both sides : COM-OPT 2001
Nombre d'unités/credit units : 60 unités
Tirage unique /printing : 30 000 exemplaires/copies
Valeur/unit price : 2 000 Fcfp TTC (110,00 FF TTC)
Fabrication/made by : Gemplus



N° 111 O'mamao, Monarque de Tahiti, *Pomarea n.nigra*
O'mamao, Tahiti Monarch, *Pomarea n.nigra*

Illustration : B. PETIT
Emission/first day : 26 février 2001/February 26th 2001
Maquette recto/verso/layout on both sides : COM-OPT 2001
Nombre d'unités/credit units : 150 unités
Tirage unique /printing : 5 000 exemplaires/copies
Valeur/unit price : 5 000 Fcfp TTC (275,00 FF TTC)
Fabrication/made by : Gemplus



Désignation	Nbre/Quantity	Prix/Price : Fcfp	Prix/Price : FF	TOTAL
N° 109		1.000 Fcfp TTC	55,00 FF TTC	
N° 110		2.000 Fcfp TTC	110,00 FF TTC	
N° 111		5.000 Fcfp TTC	275,00 FF TTC	
CHANGE : 100 Fcfp = 5,549 FF / 1 FF = 18,192 Fcfp				TOTAL

N° COMPTE ABONNE/account number :

NOM/name :

(si nouvel abonné / for new subscriber)

à renvoyer à/please send to :

Madame le Chef du Centre Philatélique de Papeete Tahiti
98714 PAPEETE - POLYNÉSIE FRANÇAISE

TH : (689) 41 42 42 Poste 4335 Papeete ou (689) 41 43 35 Direct - Fax : (689) 45 25 86

Site WEB : <http://www.tahiti-postoffice.com> - E-MAIL : phila@mail.opt.gf

Les commandes doivent être adressées au Chef du Centre Philatélique de Papeete à l'aide du Bon de Commande ci-dessus. Le règlement pourra s'effectuer selon la somme due et à la convenance des personnes intéressées, soit par mandat, chèque postal ou bancaire, libellé à l'ordre du Chef du Centre Philatélique de Papeete (CCP 902 73 10). Le Chef de Centre tient à la disposition des télécartistes les conditions générales de ventes, d'ouverture de compte philatélique et télécarte, la liste des télécartes disponibles. Le Centre Philatélique tient à informer les télécartistes que des frais bancaires peuvent être retenus sur tous les chèques bancaires domiciliés "Hors Polynésie Française".

Orders should be sent to the Head of the Philatelic Center in Papeete using the above form. Payment should be made by international money order or by postal check payable to the Philatelic Center (CCP 902 73 10 Papeete). Upon request the Head of the Philatelic Center will make available to collectors all information such as general terms and conditions of sales, opening of deposit accounts, available stocks. The Philatelic Center informs the telecardists that there could be bank charges for payments by checks.

Paiement par carte de crédit/Bill me on my credit card
(minimum 7.000 F.CFP / 70 \$ minimum)



Télécartes Infos Phone cards Information

Les oiseaux de Polynésie

A'O, Héron vert, *Butorides striatus patruelis*

Commun au début du siècle, le A'o n'existe plus qu'à Tahiti où l'on dénombre actuellement une centaine d'individus. Il niche de préférence dans la végétation littorale et à l'embouchure des rivières. Il affectionne les sous-bois de «purau» mais remonte parfois les vallées. Il se nourrit de poissons et de chevrettes.

Vini, Lori nonette, *Vini peruviana*

L'espèce a disparu de Tahiti et des îles hautes de la Société, en partie à cause de l'introduction du busard de Gould. On le trouve encore dans certains atolls (Rangiroa, Scilly ...) où elle se nourrit de fruits et surtout de nectar de fleurs.

O'mamao, Monarque de Tahiti, *Pomarea nigra*

Le O'mamao est une espèce endémique de Tahiti en voie de disparition. Une dizaine de couples seulement niche dans les forêts de la côte ouest de Tahiti. Il se nourrit d'insectes récoltés ça et là dans la végétation. Un programme de sauvegarde est actuellement entrepris par l'association Manu.

Ces oiseaux sont inscrits sur la liste des espèces protégées dont la destruction, la mutilation, la capture, la détention, la vente et l'achat, notamment, sont interdits (ar. n° 296 CM du 18 mars 96).

Birds of Polynesia

A'O, a green heron, *Butorides Striatus Patruelis*

A common bird in the early 20th century, the A'o today cannot be found but in Tahiti where there are nothing but a hundred individuals of this endangered species. It nests mostly in the coastal land vegetation and at the mouth of some rivers. It enjoys staying in the undergrowth of «purau» trees (the «purau» is a variety of large hibiscus tree blooming with daily yellow flowers that turn reddish before dusk) but is often seen flying up the valleys. It feeds on fish and chevrettes (Tahitian fresh water prawns).

Vini, Lori nonette, *Vini peruviana*

This species has disappeared from Tahiti and the other high islands of the Society archipelago, partly because of the introduction into the country of the Gould harrier. It can also be found on certain atolls (such as Rangiroa, Scilly, ...) where it feeds on fruit and above all on flower nectar.

O'mamao, Tahiti Monarch, *Pomarea Nigra*

The O'mamao is an endangered Tahiti's endemic bird species. Only a dozen of pairs nest in the rain forest of the Tahiti's west coast. A conservation program is being implemented by the Manu association (In the Tahitian language «manu» means «bird»).

These birds are listed among the protected species which it is prohibited to destroy, mutilate, capture, hold, sell and purchase pursuant to article n° 296 CM dated March 18th, 1996.